

Note sur l'office économique de Toulouse

Journal de la société statistique de Paris, tome 60 (1919), p. 286

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1919__60__286_0

© Société de statistique de Paris, 1919, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

NÔTE SUR L'OFFICE ÉCONOMIQUE DE TOULOUSE

L'OFFICE ÉCONOMIQUE de la ville de Toulouse, créé par la municipalité et inauguré officiellement le 2 mars 1919, est un *bureau central d'informations à l'usage du public*, rattaché à la bibliothèque de la ville.

Il possède actuellement 9.000 volumes, 600 journaux, revues et annuaires différents, 15.000 fiches manuscrites et un grand nombre de dossiers, cartes et albums, le tout de caractère essentiellement pratique et de dates récentes. De plus, il se tient en relations avec tous les services publics, administrations, sociétés, syndicats, chambres, bourses, écoles, etc.

Cette documentation, constamment tenue à jour, lui permet de *fournir tous les renseignements* d'ordre technique, juridique et économique dont peuvent avoir besoin les personnes exerçant une profession libérale, artistique, agricole, industrielle ou commerciale, et les simples particuliers.

On entre librement et sans formalités à l'OFFICE ÉCONOMIQUE, qui est ouvert de 9 heures à midi, de 2 heures à 6 heures, et le soir, de 8^h 30 à 10 heures, rue Lakanal, n° 1.

Le visiteur fait connaître l'objet de ses recherches aux bibliothécaires présents qui s'empressent de le renseigner en mettant instantanément sous ses yeux, ouvert à la page qui convient, le document fournissant la réponse.

S'il le désire, le visiteur a aussi la faculté de *faire ses recherches lui-même*, d'explorer, en toute liberté, les tiroirs renfermant les catalogues, les rayons supportant les volumes, les casiers contenant les derniers périodiques. Il peut s'asseoir et lire, prendre des notes et des croquis, causer avec les personnes venues avec lui pour la même affaire.

Pour permettre à cet office de servir aussi d'intermédiaire désintéressé entre vendeurs et acheteurs, professeurs et élèves, hommes d'affaires et leurs clients, etc., on invite instamment toutes les personnes exerçant à Toulouse, *pour leur compte ou au nom d'une société*, une profession ou un métier quelconque, à se faire inscrire à l'OFFICE ÉCONOMIQUE.

Les services de l'OFFICE ÉCONOMIQUE sont *entièrement gratuits*.

Seuls les renseignements fournis *par lettre* à toute personne habitant ou n'habitant pas Toulouse sont passibles d'un droit de 2 francs (payable d'avance et remboursable si aucune réponse ne pouvait être envoyée).

Ces renseignements fort intéressants nous ont été obligeamment communiqués, par le directeur de l'Office, M. Guitard, et nous pensons qu'ils intéresseront quelqu'un de nos collègues.

A. B.
